

## ACCESSION BAIL REEL SOLIDAIRE VENTE HLM ET COPROPRIETES

COPROPRIETES

# TOUT SAVOIR SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE COPROPRIÉTÉ

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL

## Un moment crucial dans la vie de la copropriété!

L'assemblée générale (AG) fait l'objet de procédures réglementaires qu'il est important de bien connaître : règles de convocation, de vote... Les représentants du "bailleur-copropriétaire" doivent parfaitement les maîtriser pour dialoguer efficacement avec le syndic et les autres copropriétaires. Dans le cas où le bailleur a développé une activité de syndic, cette compétence est réellement indispensable.

#### **PUBLIC**

Gestionnaire de copropriété.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

#### **OBJECTIFS**

- > identifier les règles d'organisation des assemblées
- > intégrer les règles de majorité pour les décisions
- > préparer une convocation
- > organiser la suite de l'assemblée générale.

## **PÉDAGOGIE**

Exposés, échanges, remise d'un dossier documentaire. Les participants pourront apporter les documents qu'ils utilisent habituellement, sur lesquels un travail d'analyse et de commentaire sera réalisé.

#### ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

### **ANIMATION**

Jean-Baptiste SANTIARD , Consultant-formateur expert en gestion de copropriétés.

## **DATES DES SESSIONS INTER**

le 23 avril 2026 - Distanciel le 2 octobre 2026 - Distanciel

PRIX NET: 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

victoria.esteban@afpols.fr - 06 60 98 97 91

#### **EN INTRA**

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

**DEMANDE DE DEVIS:** intra@afpols.fr

## **DÉROULÉ & CONTENU**



#### **AVANT**

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

## 2

#### PENDANT - EN GROUPE

#### Rappel sur les organes de la copropriété et le rôle respectif de chacun

- le pouvoir de convoquer : travail collaboratif avec le CS
- le moment de la convocation : délai impératif et modalités

#### La préparation d'une assemblée

- la programmation et l'incidence sur le fonctionnement de l'organisme
- la représentation de l'organisme
- les décisions à prendre : les résolutions obligatoires depuis la loi ALUR et la loi ELAN
- les concertations nécessaires
- les documents obligatoires

#### La convocation à une assemblée

- les personnes à convoquer : spécificité de la propriété détenue à plusieurs depuis la loi ELAN (PSLA, démembrement...)
- les mentions obligatoires
- le contenu et la forme d'une convocation selon le décret de 1967 : quelles annexes, la convocation par voie électronique ?

#### La tenue de l'assemblée

- la feuille de présence et l'émargement
- la présence en visio
- les pouvoirs : le pouvoir en blanc ou suivant des directives, le cas des époux propriétaires, la distribution des pouvoirs depuis la loi ELAN
- l'organisation du vote
- le déroulement : gérer la présence de tiers à la copropriété, le vote par correspondance depuis la loi ELAN

#### Les règles de vote au regard de la loi du 9 avril 2024

- la pondération des voix du copropriétaire majoritaire : principe et exception
- les majorités
- les votes passerelle

#### L'établissement du procès-verbal

- le contenu, la signature et la notification
- l'envoi et le délai de contestation de l'article 42 modifié par la loi ELAN
- l'action en contestation des décisions d'assemblée : les cas d'ouverture.

## 3

#### APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.